

Le ministre écrit aux PLP... Le SNUEP-FSU lui répond d'arrêter ses salades !

Le vendredi 15 novembre 2019, Jean-Michel Blanquer s'est adressé à l'ensemble des professeurs de lycée professionnel. Une nouvelle fois, le ministre illustre sa méconnaissance de la réalité du quotidien des PLP et ignore les multiples alertes. Le SNUEP-FSU lui répond, ci-dessous un exemple et le reste est téléchargeable sur notre site.

Monsieur le Ministre :

La transformation du lycée professionnel est avant tout d'ordre pédagogique. Ce sont, par exemple, les heures d'enseignements généraux et professionnels dispensés en co-intervention, qui font un pont entre savoirs et excellence professionnelle. Le chef d'oeuvre permet d'apprendre la conduite de projet et le travail en équipe. Sa présentation, en fin de CAP ou de terminale, sera le couronnement de la formation, un moment que le jeune gardera en mémoire tout au long de sa vie.

Le SNUEP-FSU :

Imposer de tels dispositifs est révélateur de votre méconnaissance de la voie professionnelle, ou de votre mépris peut-être ?

Les filières tertiaires concernent plus de la moitié des élèves. Or quel « inoubliable » chef-d'oeuvre vont ils/elles réaliser en commerce, en gestion administration en aide, services et soins à la personne (ASSP) : une belle plaquette d'entreprise comme ce qui est préconisé dans les vade-mecum ? Et pour les conducteurs routiers : un beau créneau ? Ce n'est pas sérieux !

Quant à la co-intervention, elle demande une charge de travail démesurée pour s'approprier les référentiels des co-intervenant-es. Elle nécessite de nombreuses réunions en amont avec un bénéfice pour les élèves quasi nul ! Ce dispositif est décrié par l'ensemble des PLP et vous ne nous entendez pas ! Quand les PLP vous demandent l'abandon de ce dispositif pour redonner les heures aux enseignements et que vous répondez que vous allez nous octroyer généreusement une journée banalisée au printemps : c'est votre mépris pour notre profession que vous affichez une fois de plus ! [Lire la suite](#)

91 % des enseignants de la voie pro déclarent que cette réforme dégrade leurs conditions de travail" et 93 % estiment que la réforme va dégrader les parcours professionnels des jeunes"

Enquête de l'intersyndicale : Communiqué du 18 novembre 2019



Les résultats de l'enquête menée par l'intersyndicale CGT, CNT, SNCL-FAEN, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, SUD Éducation, SNALC et le collectif « touche pas à mon LP » confirment que la réforme Blanquer de la voie professionnelle a des impacts négatifs immédiats sur le travail des personnels et élèves de lycée professionnel et ce, dès cette rentrée alors même que seules les classes de seconde bac pro et première CAP sont concernées. (...) [En savoir plus](#)

Réforme du lycée professionnelle : incompréhension massive (enquête CGT, FSU, SNALC, SUD, SIES, CNCL, CNT)



Nous tenons à remercier la direction de ToutEduc qui nous a autorisée la publication de cette dépêche :

Toutes les organisations syndicales, hors le SNETAA-FO, représentatives des enseignants des lycées professionnels (CGT, CNT, FA-EN, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, SUD Éducation, SNALC et le collectif "touche pas à mon LP") appellent dans un communiqué commun leurs mandants à "réussir la grève interprofessionnelle du 5 décembre" et se fondent sur les résultats d'une enquête menée auprès des personnels pour affirmer que "la réforme Blanquer de la voie professionnelle a des impacts négatifs immédiats (...) alors même que seules les classes de seconde bac pro et première CAP sont concernées".

Près de 2 500 enseignants ont répondu au questionnaire syndical et à plus de 90 %, ils estiment que la réforme ne va pas renforcer la qualité du bac professionnel ni du CAP, à plus de 80 % qu'elle ne va renforcer ni leurs compétences, ni leur "citoyenneté" ni leur réussite dans le supérieur, à plus de 70 % qu'elle n'améliorera pas l'orientation des élèves...

Parmi les "nouveautés", c'est la co-intervention qui crée le plus de difficultés, un résultat à rapprocher de l'annonce d'une journée banalisée pour "améliorer" le dispositif. Vient ensuite la pédagogie du chef-d'oeuvre, suivie des nouveaux programmes, puis de l'organisation de la classe de seconde en "familles de métiers" et des heures consacrées à l'accompagnement.

Les réponses aux items portant sur les conditions de travail ne révèlent en revanche pas de difficultés majeures, même s'ils sont plus de 9 sur 10 à évoquer une dégradation et presque autant à considérer que leur salaire n'est pas à la hauteur de leur charge de travail. Mais moins d'une moitié des répondants ont constaté une dégradation de leurs emplois du temps et ils ne sont pas tous convaincus que ce soit une conséquence de la réforme. Ils ne sont que 56 % à déclarer avoir travaillé davantage cet été que les autres années pour préparer la rentrée, notamment pour s'approprier les nouveaux programmes et préparer la co-intervention. Le caractère massivement négatif des réponses sur les effets attendus de la réforme n'est donc pas lié à des préoccupations corporatistes.

Réalisé par l'intersyndicale Cgt, Snuep Fsu, Snalc, Sud, Cnt, l'enquête menée auprès de 2500 enseignants de lycée professionnel dresse un bilan très négatif de la réforme du lycée professionnel. 91% des enseignants voient dans la réforme une dégradation de leurs conditions de travail et 93% celle du parcours des jeunes.

Ce qui pose le plus de difficultés aux enseignants peut aussi apporter le plus de satisfaction. Ainsi la co-intervention vient en tête des difficultés mais aussi des points positifs. Le chef d'oeuvre, le mixage des publics sont fortement rejetés. Les enseignants sont très inquiets de la qualité des diplômes après une réforme qui diminue sensiblement les enseignements généraux. Ils sont inquiets aussi pour les compétences professionnelles des élèves, l'année de seconde devenant une année moins spécialisée en ce domaine. Les enseignants soulignent aussi massivement l'impasse en terme d'orientation post bac de la réforme.

[L'enquête](#)

[Sur la réforme du lycée professionnel](#)



Voie professionnelle : la co-intervention, principale difficulté de la réforme (enquête d'une intersyndicale enseignante)

La réforme de la voie professionnelle "dégrade" les conditions de travail des élèves comme des enseignants, selon une enquête d'une intersyndicale rendue publique le 18 novembre 2019. La nouveauté qui pose le plus de difficultés aux enseignants interrogés par ces syndicats opposés à la réforme est la co-intervention. L'appropriation des nouveaux programmes est ce qui leur a demandé le plus de travail. Dans une lettre aux professeurs de lycée professionnel, Jean-Michel Blanquer annonce une nouvelle journée banalisée au printemps pour dresser le bilan de la mise en place de la co-intervention.....

Augmentation du nombre des incidents graves dans les LP

Les résultats de [l'enquête Sivis 2018-2019](#) (DEPP-MEN) auprès des établissements publics et privés sous contrat du second degré montrent que le taux moyen d'incidents grave passe en un an de 10,4 % à 12,2%, soit une augmentation de deux points dans les collèges, de 11 % à 13,2 %. Dans les LEGT il baisse, de 5,6 à 4,5 % **mais il augmente dans les lycées professionnels, de 16,6 à 22,7 %.**

Ces chiffres, et d'autres indicateurs, montrent encore une fois que les LP concentrent des sérieux problèmes qui exigent des réelles solutions. En regardant les documents préparatoires du dernier CTA, on constate que 9657 affectations post 3^{ème} ont été prononcées dans la voie professionnelle soit +82 par rapport à 2018 et dans le même temps ces mêmes documents font apparaître la suppression de 19 postes de PLP. C'est la démonstration que la réforme de la VP a été conçue pour faire des économies et surtout pas pour valoriser l'enseignement professionnel et améliorer les conditions de travail des collègues.

Retraites, grève du 5 décembre

La journée de grève du 5 décembre est un enjeu majeur pour la Fonction publique. Uni.es, nous dirons STOP au projet gouvernemental de réforme des retraites, qui vise à réduire considérablement les droits des salarié.es et allonger la durée de cotisation, sous le prétexte fallacieux de l'universalité des droits. [Lire le tract de la FSU](#) / [Comprendre la réforme des retraites](#)

Retraites Franc info Jean-Michel Blanquer reconnaît "sans aucun problème" que la réforme "peut créer des problèmes" pour les enseignants : [Voir la vidéo](#)

Mutations 2020

Le SNUEP-FSU est plus que jamais à vos côtés pour vous accompagner lors de ce mouvement interacadémique. Ne restez pas seul devant l'administration, consultez toutes les informations sur notre [Espace Mutations](#) et n'hésitez pas à prendre contact avec nos commissaires paritaires. Ils et elles vous guident :

- ▶ Lors de la saisie des vœux pour établir votre stratégie.
- ▶ Lors de la constitution de votre dossier afin de vérifier avec vous qu'il est complet et que les pièces justificatives sont les plus susceptibles d'être retenues par l'administration.
- ▶ Lors de la vérification des barèmes en ligne sur i-prof, au cours du mois de janvier, pour vous aider à formuler vos requêtes auprès de l'administration en cas d'erreur dans le calcul du barème.

Ils et elles vous accompagnent dans les démarches auprès du ministère et vous défendent en cas de formulation de recours gracieux si la mutation obtenue n'est pas compatible avec votre situation personnelle.

Allègement de service et aménagement de l'emploi du temps pour la rentrée 2020

Vous trouverez sur notre Espace Circulaires, la circulaire relative à l'allègement de service et à l'aménagement de l'emploi du temps pour la rentrée 2020 ainsi que l'imprimé de demande (à reproduire en format A3). Le délai de dépôt des demandes est le **22 décembre 2019**.

Le Service d'Appui aux Ressources Humaines précise *que ce dispositif, dont l'entrée est strictement médicale, s'applique uniquement aux personnels enseignants, d'éducation et d'orientation titulaires qui exercent dans le 2nd degré ainsi qu'aux Psychologues de l'Éducation Nationale gérés par le Rectorat*. [Télécharger cette circulaire académique](#)

Projets de programmes de bac pro : affaiblissement et nécessité de moyens horaires

Après adoption par le Conseil supérieur des programmes (CSP) et validation par la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), les projets de nouveaux programmes d'enseignement général pour les classes de 1^{re} et de terminale ont été mis en ligne. Pendant 2 semaines seulement, le ministère organise une consultation de la profession par internet. [Lire la suite](#).

Syndicalisation

Le SNUEP, avec la FSU, la force collective pour la défense des personnels, du métier et du système éducatif !

Se syndiquer au SNUEP-FSU, syndiquer de nouveaux collègues, **c'est se donner les forces collectives** dont notre profession a besoin pour revaloriser tous les aspects de notre métier, nos carrières, nos salaires et pour l'amélioration des conditions d'études de nos élèves :

Adhérer en ligne par CB : [Accéder au formulaire](#)

Adhérer par chèque(s) ou par prélèvement : le bulletin de syndicalisation ([Word](#) et [PDF](#))